



عدد خاص بعلم اللغة الاجتماعي

Special issue on sociolinguistics

مجلة كلية اللغات

Faculty of Languages Journal

مجلة علمية محكمة فصلية تصدر عن كلية اللغات جامعة طرابلس

**A Scientific Journal Issued by the Faculty of
Languages, University of Tripoli, Libya**

**Special issue
September 2023**

رقم الإيداع 167/ 2015 دار الكتب الوطنية بنغازي

ISSN : 2790-4016

Le proverbe baoulé : un canal de représentation sociale et culturelle

Lucien Kouamé KOUADIO

Université Alassane OUATTARA (Bouaké / Côte d'Ivoire)

Lettres Modernes ; option - Littératures et civilisations,

Spécialité – parémiologie

kklucio0925@gmail.com

RÉSUMÉ

Si les Baoulé accordent un intérêt manifeste pour le proverbe, c'est que ce genre cristallise leur histoire, leur conception socio-culturelle, leur idéologie et leur vision du monde. De ce fait, il cesse de paraître comme un simple genre littéraire oral dont on apprécie souvent la concision, pour apparaître comme point de référence sociale ; l'âme d'un peuple qui d'abord se reconnaît, puis s'affirme et enfin se pose dans son identité culturelle.

Mots clé : Proverbe – peuple baoulé – référence sociale – idéologie – identité - âme

ABSTRACT

If the Baoulé show a clear interest in the proverb, it is because this genre crystallizes their history, their socio-cultural conception, their ideology and their vision of the world. As a result, it ceases to appear as a simple oral literary genre whose conciseness is often appreciated, to appear as a social point of reference; the soul of a people which first recognizes itself, then affirms itself and finally arises in its cultural identity.

Keywords: Proverb - Baoulé people - social reference - ideology - identity - soul.

Introduction

Parmi les maillons de la littérature orale, le proverbe tient une place importante. Il est l'expression de la sagesse des peuples et renferme ainsi, tout ce qu'un peuple a de plus authentique. Discours orné et séduisant, le proverbe contient une vérité générale, voire universelle grâce à laquelle il a su résister à l'érosion du temps. Cela justifie le fait qu'en ce XXI^e siècle, il continue d'être employé au quotidien dans le monde entier, en général, et particulièrement en Afrique, continent dont l'oralité est un apanage civilisationnel.

En Côte d'Ivoire, les Baoulé continuent d'employer le proverbe dans toutes les situations de communication. Ce discours laconique, « lapidaire, qui enferme des vérités découlant de l'observation des êtres et des choses, expérimentées, intemporelles et générale »

(Jérôme Yao KOUADIO 2008 : 80) constitue pour eux, un mode de vie. Il est émaillé de leurs réalités quotidiennes, de leur rapport à la totalité. Car l'analyse du proverbe montre qu'à un moment donné de son évolution, tous les peuples et particulièrement, les Baoulé cherchent des voies et moyens pour comprendre la nature, l'univers et tentent de ce fait de maîtriser leur destin. Cela suscite l'intérêt que nous accordons au sujet suivant « le proverbe baoulé : un canal de représentation sociale et culturelle »

L'objectif poursuivi ici est de montrer que le proverbe baoulé reflète la culture de celui-ci, qu'il révèle son organisation sociale, politique, idéologique ainsi que les relations entre les différents membres. Cela nous exhorte à spéculer autour de cette problématique:

Quelles sont les particularités du peuple Baoulé et qu'est-ce que le proverbe ?

Comment ce genre littéraire oral parvient-il à matérialiser la vie de ce peuple ?

Dans notre approche analytique de ces différentes questions, nous convoquerons la sociocritique pour autant que le proverbe est un fait social. Créée par Claude Duchet en 1971, la sociocritique va au cœur des textes, passe par l'histoire pour aboutir à l'idéologie. Elle est une science sociale ou « une théorie critique de la société » (Pierre ZIMA 2003:9) dont sa pratique consiste à mettre en relation l'homme et sa société.

Special issue on sociolinguistics

En plus, nous avons jugé opportun de recourir ici à la linguistique en tant que discipline scientifique qui s'intéresse à l'étude du langage. Le proverbe est un fait langagier et donc sa compréhension, quelle que soit la langue dans laquelle il est exprimé, nécessite une méthode linguistique.

Présentation du peuple baoulé, origine et définition du proverbe et présentation du corpus de proverbes

Le premier volet de ce travail consiste, d'abord, à présenter le peuple baoulé à savoir son histoire, sa géographie et ses activités socio-culturelles. Il sera, ensuite, question de situer et de définir le proverbe selon les Baoulé. Enfin, nous présenterons le corpus de proverbes qui sera analysé dans la suite du travail.

Présentation succincte du peuple baoulé

Parmi les soixantes ethnies que compte la Côte d'Ivoire, le peuple baoulé constitue celui qui retient notre attention dans le cas de la présente étude. Il se distingue par son origine, sa situation géographique et par la préservation de ses patrimoines culturels riches et diversifiés. Étudier donc les proverbes en pays baoulé requiert une certaine connaissance de son terroir ainsi que de ses us et coutumes. En ce qui concerne ce travail, la présentation porte sur l'histoire, la situation géographique et un pan des activités socio-culturelles du peuple baoulé.

Situé dans le centre de la Côte d'Ivoire, le territoire du peuple baoulé a une forme triangulaire dont la hauteur pointe vers le sud dans le bas-Bandama. C'est la région au confluent du Bandama et du N'zi.

Selon des sources, bien avant leur arrivée en Côte d'Ivoire, c'est Kassè qui était le chef-lieu de canton des Baoulé dans la région de Kumassi, en Gold Coast (ancien Ghana) » (Ernest KOUAMÉ 2014 : 14). Cependant, vers 1730, à Kumassi, une guerre fratricide va opposer deux neveux, après la mort d'Oséï Tutu, roi des Ashanti. Dakon et Opokou Warè se disputèrent, en effet, la succession. Dakon fut tué dans la lutte.

Alors sa sœur Pokou, connue sous le nom d'Ahoura Pokou, réunit le parti de Dakon et s'enfuit de Kumassi. Les troupes d'Opokou Warè poursuivirent les fugitifs jusqu'au bord du fleuve Comoé qu'ils atteignirent vers Attakro (Ernest KOUAMÉ 2014 : 14) sans retrouver les traces de leurs ennemis.

Arrivés, en effet, au bord de ce fleuve, Ahoura Pokou et ses hommes se demandèrent comment faire pour le traverser ? C'est ainsi qu'après avoir interrogé l'oracle Komananti (Ernest KOUAMÉ 2014 : 14) ou Komien nanti, il annonça que le génie de l'eau demanda le sacrifice d'un enfant. Et « Ahoura Pokou qui n'eut pas connu la maternité supplia sa sœur de lui donner son enfant unique pour faire le sacrifice » (Ernest KOUAMÉ 2014 : 17). Après quoi, le fleuve se retira miraculeusement par endroits. « Le retrait de l'eau laissa apparaître une ligne de rochers sur lesquels le peuple fit la traversée » (Ernest KOUAMÉ 2014 : 17).

C'est ainsi qu'Ahoura Pokou et ses partisans réussirent à traverser le fleuve avant l'arrivée des soldats d'Opokou Warè. « Comme il est bon d'enfanter ! » (Ernest KOUAMÉ 2014 : 17) s'exclama la reine (ba oulé tikpa en langue baoulé). Ce qui donna le nom Baoulé au groupe (Ernest KOUAMÉ 2014 : 17).

Foncièrement animiste et polythéiste, le peuple baoulé a toujours adoré « des dieux qu'il vénérât ». (Jérôme Yao KOUADIO 2002 : 44).

S'agissant de leurs activités économiques, les Baoulé pratiquaient le commerce d'échange avant l'avènement de la monnaie. Ce commerce consistait à échanger une matière contre une autre. Les échanges les plus importants se faisaient avec la poudre d'or. Cette poudre se mesurait avec le bout d'un genre de couteau appelé « laliè bouénoan », et se servait dans des morceaux de percale blanche. Ils pratiquaient aussi l'élevage des ovidés.

Aujourd'hui, avec leur départ massif dans les zones forestières, les Baoulé sont devenus de grands planteurs de cacao, de café et d'hévéa, les matières premières sur lesquelles repose l'économie ivoirienne.

Special issue on sociolinguistics

1.2. Désignation et origine du proverbe chez les baoulé

En pays baoulé, le proverbe est appelé *nyanndra* (Jérôme Yao KOUADIO 2002: 58). Selon lui, chez les Baoulé, ce terme aurait une origine judiciaire. En effet, *nyanndra*, vient de *ya* (« nous »), syntagme nominal sujet, et de *tra* \mathcal{O} (« attrapé toi »), syntagme verbal composé du verbe « attraper », au passé composé, et de la forme tonique \mathcal{O} du phonème / \mathcal{O} /, pronom personnel de la deuxième personne du singulier. Reformulée autrement, l'expression est : « Nous t'avons pris ». À l'origine, Ces deux syntagmes étaient les composantes d'une phrase brève. Mais avec le temps, l'expression a fini par devenir un substantif : *nyanndra* (c'est-à-dire, « nous t'avons pris »).

Par ailleurs, les civilisations archaïques et préchrétiennes d'Afrique véhiculent toutes des proverbes dont la vétusté est encore soulignée par une référence explicite aux ancêtres (« les anciens disaient », a-t-on coutume d'entendre, à chaque énonciation de proverbe). C'est donc avec raison que dans son ouvrage intitulé *Les Proverbes baoulé (Côte d'Ivoire) : types, fonctions et actualité*, (Jérôme Yao KOUADIO 2002 : 58) dit :

Les *Baoulé* appellent le proverbe *nyanndra*. Cependant, ils ignorent généralement l'étymologie de ce mot, car au cours de notre enquête linguistique, nous avons, comme un refrain, entendu à plusieurs reprises cette explication : '*c'étaient nos ancêtres qui l'avaient créée ; quand nous venions au monde, il existait déjà*'. Nous n'en savons pas davantage sur son origine.

Face à ces orientations données par le peuple baoulé sur le proverbe, il n'est donc pas aisé de se prononcer avec exactitude sur son origine car il est aussi ancien que leur société.

Corpus de proverbes

Le corpus est constitué de dix (10) proverbes collectés précisément chez les Baoulé de la région de Bouaké.

Précisions méthodologiques

L'étude des proverbes du corpus se fera selon une démarche jugée cohérente et précise.

La transcription phonétique sera mentionnée avant la transcription littérale suivie de la transcription littéraire.

Par ailleurs, il importe de préciser que la traduction littérale consiste à traduire mot par mot de la phrase. Cette traduction se préoccupe plus de l'ordre des mots que leurs sens ; ce qui a pour conséquence une incongruité sémantique de la phrase. Aussi, elle requiert une motilité dialectale.

La traduction littéraire, quant à elle, s'oppose aux normes de la traduction littérale. Elle ne prend en compte que le sens de la phrase ; ce qui rend beaucoup plus facile sa compréhension. Alors en vue de rendre la traduction beaucoup plus fidèle au texte, il est préférable de choisir ces deux traductions.

En outre, au niveau de la transcription phonétique, c'est l'alphabet phonétique international (A P I) qui convient. Cet alphabet sera complété par les symboles propres à la langue baoulé. Ci-dessous le tableau de l'alphabet international complété par d'autres symboles.

Sons voyelles	
[i] Canari, physique	[ε] Foret, près, mais
[a] Casser, avaler	[œ] Heure, sœur
[ɑ] Case, pâte	[ø] Peu, nœud
[o] Mot, chapeau	[Ө] Je, petit
[ɔ] Ecole, porte	[ǎ] Enfant, dans
[y] Mur	[ỹ] Rond, ombre
[u] Cour, boubou	[ẽ] Africain, simple
[e] Aimer, assez, café	[œ̃] Aucun, parfum

Special issue on sociolinguistics

Sons consonnes	
[p] Père, prix	[z] Zoo, oiseau
[b] Bébé, sable	[ʒ] Jouer, genou
[t] Table, trop	[ʃ] Cacher, chat
[d] Daba, drôle	[l] Ballon, lune
[k] Comme, quel, kilo	[R] Rire, carré
[g] Garçon, mangue	[m] Même, homme
[f] Femme, photographie	[n] Nous, canne
[v] Voiture, vrai	[ɲ] Pagne, signer
[s] Sous, brousse, ce, nation	

Sons semi-consonnes

[j] payer, soleil ; [w] oui ; [ɥ] bruit, nuit

Identification des proverbes

1 - « kãnze kɔmi wali, ɔ su klwa tramã ti su le »

/ même si / cou / est long / il / ne pourra / dépasser pas / tête / au-dessus / jamais /

« **Quelle que soit la longueur du cou, il ne dépassera point la tête** »

2 - « se a sie ɔ wla aliɛ, mã i bo tro'n sɔn »

/ si / tu / gardes / toi / coépouse / nourriture / que / son / en bas / sauce / beaucoup /

« Si tu gardes de la nourriture à ta coépouse, que la sauce soit en grande quantité »

3 - « ɔ bɔbɔ ɔ se tie a kɔ ɔ wiegu i se bo ɔ »

/ toi / même / tes / funérailles / à cause / tu / vas / ton / prochain / ses / funérailles / en-bas /

« C'est pour tes propres funérailles que tu assistes aux funérailles des autres »

4 - « be semã aofue ke ɔ tʃe pepe nnɛ »

/ on / ne dit pas / étranger / que / il / partage / cynocéphale / viande /

« On ne demande pas à un étranger de partager la viande de cynocéphale »

5 - « fami ɛ̃ ti tʃɛ̃ klwaklwa kãga koun i kãga

/ roi / est / jour / tout / esclave / un / ses / esclaves /

« Le roi est toujours l'esclave d'un de ses esclaves »

6 - « kãnze kɔmi wali, ɔ su kwla tramã ti su le »

/ même si / cou / est long / il / ne pourra / dépasser pas / tête / au-dessus / jamais /

« Quelle que soit la longueur du cou, il ne dépassera point la tête »

7 - « fami ɛ̃ timã likefi ke i akoto noumã le

/ roi / n'est / rien / quand / son / conseiller / absent / est /

« Le roi n'est rien sans son plus grand conseiller »

8 - « gna sui klwa fiamã katʃe nun »

/ Monsieur / éléphant / peut / cacher pas / savane / dedans /

« L'éléphant ne peut pas se cacher dans la savane »

9 - « be klwa famã be sassi fiamã via

Special issue on sociolinguistics

/ on / peut pas / prendre / sa / main derrière / cacher pas / soleil /

« on ne peut cacher le soleil avec le revers de la main »

10 - «Sε a wan nan wia pkã ɔ wi su'n, anglo su ta mã ɔ klun'n su.

/Si / tu / dis / faut pas/ soleil /crie /ton / dos / dessus// lune / ne / brille / pas / ton / dos / dessus

« **Si tu n'acceptes pas que le soleil te frappe le dos, la lune n'éclairera pas ton ventre** ».

Le proverbe en pays baoulé ou un creuset de culture

Le proverbe est indispensable dans la vie du Baoulé. Pour celui-ci, le proverbe est un pan de sa culture car aucun élément culturel du peuple ne lui échappe. En un mot, le proverbe en pays baoulé enseigne et transmet à chaque génération le mode de vie du peuple baoulé. Tout en faisant référence à chaque élément de culture pendant son émission, le proverbe devient un canal de transmission des us et coutumes de ce peuple. Les éléments de culture que nous allons aborder dans les points ci-dessous reflètent les réalités quotidiennes de ce peuple.

Le mariage et la polygamie en pays baoulé

Les baoulé sont un peuple qui accorde beaucoup d'intérêts au mariage. Chez eux, fonder une famille et avoir des enfants est un devoir moral. D'ailleurs, l'enfant constitue une grande richesse dans la société traditionnelle baoulé. Cette considération de la progéniture est d'autant plus immense que les Baoulé pratiquent la polygamie. Nous en voulons pour preuve le proverbe suivant : « **Si tu gardes de la nourriture à ta coépouse, que la sauce soit en grande quantité** ». En effet, dans un foyer polygame, la première épouse est appelée à partager les responsabilités et les privilèges matrimoniaux avec une autre femme qui devient sa rivale ou sa coépouse. De ce fait, bien que l'entente peut parfois être mise en mal par des crises de jalousie, le bien-être de la famille impose aux épouses, solidarité, tolérance et partage comme le recommande le proverbe.

Les funérailles vus par les proverbes baoulé

Les funérailles sont d'une importance capitale chez les Baoulé. Lorsqu'une personne meurt, en effet, la famille éplorée est assistée et soutenue durant ce moment douloureux. Une cérémonie funéraire est alors organisée en hommage au défunt ou à la défunte appelée « sê ». Durant les obsèques, la communauté ou le village qui est en deuil suspend les travaux champêtres pour apporter son soutien moral et matériel à la famille éprouvée. Cette solidarité rappelle que c'est tout le village qui est en deuil. Le proverbe baoulé « **C'est pour tes propres funérailles que tu assistes aux funérailles des autres** » en est une parfaite illustration. En plus de l'importance accordée aux funérailles, le peuple baoulé est reconnu pour son hospitalité légendaire.

Le peuple baoulé : un peuple hospitalier

Les Baoulé sont un peuple accueillant et ouvert. Leur estime pour l'étranger est sans faille. Lorsqu'une famille reçoit un hôte, elle lui porte toute l'attention nécessaire pour assurer sa gaieté, sa plénitude durant son séjour. Ils considèrent, en effet, l'étranger ou le « ahofouê » comme un envoyé des génies venu éprouver leur générosité. On offre alors, à ce dernier, de la boisson, de la viande, et des mets très privilégiés. Cependant, ils s'abstiennent de confier à un étranger des tâches importantes même si ce dernier le voulait car ne maîtrisant pas la coutume, il risquerait de transgresser la tradition. « **On ne demande pas à un étranger de partager la viande de cynocéphale** » confirme la vision que le Baoulé a de l'étranger.

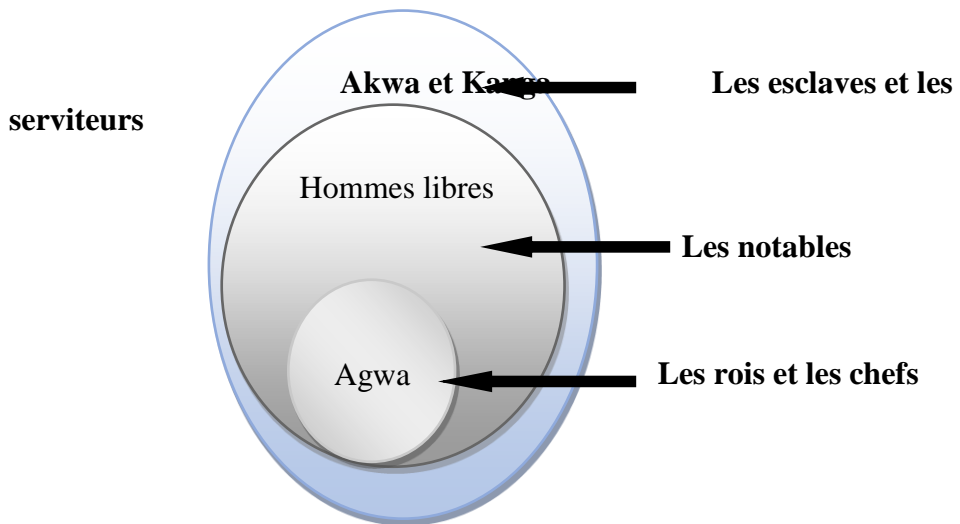
Le peuple baoulé : une société hiérarchisée

Comme toute société africaine traditionnelle, la société baoulé est très hiérarchisée. Chez les Baoulé, en effet, on naît roi ou chef ; on ne le devient pas. Le roi ou le chef est choisi dans la lignée du fondateur ou de la fondatrice du royaume ou du village. Il n'y a pas de rivalité. Le seul parti est l'autorité hiérarchisée des chefs, c'est-à-dire les chefs de famille, les chefs de quartier, les chefs de groupe ou tribu, les chefs de canton, et les rois ou les reines. La gestion du royaume ou du village a toujours été collégiale et démocratique parce que le roi ou le chef, dans la prise de ses décisions, a toujours recours aux notables qui sont respectivement les chefs de famille. Chacun connaît sa place. L'étranger ou l'esclave ne

Special issue on sociolinguistics

pouvait prétendre à la chefferie ou à la royauté quelle que soient sa force et sa richesse. Ils sont au service de la royauté ou de la chefferie. C'est cette organisation bien hiérarchisée que révèlent les énoncés ci-dessous : « **Le roi est toujours l'esclave d'un de ses esclaves** » et « **Le roi n'est rien sans son plus grand conseiller** ». Les termes de rois, de conseillers (notables) et d'esclaves justifient comment à l'origine la structure sociale baoulé était très hiérarchisée. (Jérôme Yao KOUADIO 2012 :43) n'en dit pas le contraire quand il subdivise cette structure sociale en trois classes :

ce sont les *Agwa* ou la classe des nobles (rois ou chefs), les *Diéwa* ou la classe des hommes libres (notables ou conseillers) et la classe des *Akwa* et *Kanga* (serviteurs ou esclaves). Celle-ci était subdivisée en deux sous-groupes : le sous-groupe des *Akwa* ou les captifs de guerre et celui des *kanga*, les esclaves achetés. Les *Agwa*, numériquement moins importants, fournissaient les chefs et dirigeaient la société. Plus nombreux, les hommes libres étaient leurs associés, et les esclaves étaient des serviteurs.



Représentation de la structure sociale baoulé hiérarchisée

L'usage du proverbe en pays baoulé : un canal de transmission des valeurs cardinales et morales pour l'équilibre de la société

L'usage du proverbe chez les Baoulé a pour rôle essentiel d'enseigner les règles de base à l'individu afin de mieux se conduire dans la société. Comme le fait remarquer (Jérôme Yao KOUADIO 2012:328), « il existe un rapport entre les proverbes et les valeurs admises, lesquelles valeurs déterminent les attitudes et les comportements des membres du groupe social ». Dès lors, l'on comprend que le proverbe baoulé est investi d'une mission sociale qu'il assure efficacement.

A travers les modèles de comportement qu'il dissémine, l'on saisit en filigrane, les valeurs cardinales et morales du peuple Baoulé.

L'enseignement de la cohésion sociale par les proverbes

Des proverbes recueillis en pays baoulé révèlent que l'harmonie et la cohésion sociale sont chères pour ce peuple. C'est pourquoi, ils utilisent beaucoup le proverbe, parole sacrée et aspergée de sagesse dans toutes les situations qui impliquent la paix sociale. Ce qui justifie cette définition du proverbe chez eux : « un énoncé succinct et une parole d'expérience et de sagesse dont on fait usage dans le règlement des litiges, lorsqu'on veut corriger, donner un conseil ou exprimer une pensée » (Jérôme Yao KOUADIO 2012 : 63). Ainsi, les proverbes révèlent que la communauté baoulé est protectrice ou conservatrice de la cohésion sociale. Raison pour laquelle elle est intransigeante en ce qui concerne les règlements de litiges et la prévention des conflits. Par ailleurs, grâce à sa force de persuasion tant il est normatif et distille une vérité d'ordre général fondée sur l'expérience de la vie, le proverbe est beaucoup utilisé chez les Baoulé pour rendre un jugement afin de réconcilier les belligérants. D-s lors, le proverbe vient clarifier les faits d'une justesse incontestable, il vient donner force, vigueur et autorité à la parole. En un mot, il vient livrer le verdict et ce verdict ne vaine point mais il convainc avec une précision véridique. A cet effet, (Jean CAUVIN 1980 :83) écrit : « Un proverbe bien dit clôt le débat (...). Tous

Special issue on sociolinguistics

les participants acceptent de voir dans cette parole traditionnelle une explication de la situation qu'ils vivent et une indication de ce qu'ils ont à faire ». Les proverbes baoulé « **L'éléphant ne peut pas se cacher dans la savane** » et « **on ne peut cacher le soleil avec le revers de la main** » témoignent pertinemment de l'importance du proverbe dans le règlement des conflits. En effet, lorsqu'on a recours à ces proverbes dans un contexte judiciaire, c'est que la vérité n'est plus à rechercher ; elle n'est donc plus à nier car elle est aux yeux de tous. Du coup, celui qui a tort devra reconnaître son statut et en assumer. Dans tous les cas, le proverbe aura permis à la situation de connaître un dénouement unanime et convainquant.

L'amour du travail par les proverbes

Majoritairement paysans, les Baoulé sont un peuple très courageux. Le travail est un facteur important dans le mariage. Les parents n'accordent pas la main de leur fille à un partisan de moindre effort. Ce qui montre combien de fois les Baoulé accordent de l'intérêt au travail. Pour eux, il est la condition sine qua none de l'épanouissement de l'homme. C'est par le travail qu'une société se bâtit et se développe. Ils inculquent cette mentalité à la conscience de leurs enfants ; d'où le proverbe suivant : « **Si tu n'acceptes pas que le soleil te frappe le dos, la lune n'éclairera pas ton ventre** ». Outre l'amour du travail, le peuple accorde une grande importance aux respects des vieux et aux aînés.

Le respect des parents et des aînés par les proverbes

Chez les Baoulé tout comme chez les autres peuples d'Afrique, les parents sont les seuls responsables du devenir de l'enfant. Ils ont donc le devoir de l'orienter dans la vie car il y va de l'honneur de la famille. Dans cette lourde tâche, les parents sont aidés par les aînés de leur famille. Pour cela, l'enfant doit obéir scrupuleusement à ses parents et à ses aînés afin de ne pas entraîner sa famille dans l'infamie et l'exposer à toutes sortes d'outrages. D'ailleurs en pays baoulé, la désobéissance est

un acte que les parents répriment avec la dernière énergie. Selon Pierre (N'Da Kan 1984:134) :

Cette désobéissance constitue une insulte à l'autorité et à la sagesse des parents, donc au principe de séniorité et de primogéniture. C'est en quelque sorte un acte de révolte qui rompt momentanément l'influx vital qui se transmet de parent à enfants, d'ainés à cadet. En désobéissant, l'enfant se coupe de la famille : il devient vulnérable.

Le proverbe « **Quelle que soit la longueur du cou, il ne dépassera point la tête** » confirme l'intransigeance du peuple baoulé quant il est question du respect de parents et des aînés.

Conclusion

Aussi banal ou anodin qu'il puisse paraître pour certains peuples, le proverbe en pays baoulé constitue un trésor, un élément indispensable de leur vie car il intervient à tous les niveaux. Par exemple, les proverbes sont utilisés comme des lignes directrices pour la vie de tout individu. Ils enseignent leur histoire, régulent les interrelations entre les différents membres de leur société. En un mot, les proverbes en pays baoulé donnent du poids aux lois, aux traditions et aux us et coutumes ; d'où leur préservation et leur transmission aux différentes générations.

Special issue on sociolinguistics

Bibliographie

- AÏSSI (Konan), « La Légende d'Abla Pokou, Reine des BAOULÉ, l'Arbre à Palabres N° 18 », Janvier 2006.
- AMON D'ABY (François Joseph), *Proverbes populaires de Côte d'Ivoire*, Abidjan, CEDA, 1984.
- ARBELBIDE (Cyprien), *Les Baoulé d'après leurs dictons et proverbes*, Abidjan, Éditions CEDA, 1982.
- BAUMGARDT (Ursula) et BOUNFOUR (Abdellah), *Le Proverbe en Afrique : forme, fonction et sens*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- BOUTIN (Akissi Béatrice) et KOUAKOU (Kouamé), « Analyse énonciative comparée des systèmes hypothétiques en SI en Français de Côte d'Ivoire et en SÈ en Baoulé dans un discours fictionnel », CNRS-UMR 5263, Université Toulouse 2 ILA, Université de Cocody-Abidjan et Université de Bouaké.
- CAUVIN (Jean), *Comprendre les proverbes*, Paris, Éditions Saint-Paul, 1980.
- KOLOUCHÈ (Biao Angèle) et ATIDÈGLA (Aurélien), *Proverbes du Bénin, sagesse éthique appliquée de proverbes africains*, globethics.net.
- KOUADIO (Yao Jérôme), *Autopsie du fonctionnement du proverbe*, Abidjan, Éditions DAGEKOF, 2007.
- KOUADIO (Yao), « Le problème du fonctionnement du proverbe dans la Communication », in *Langues et Littératures*, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal, N°12, Janvier 2008
- KOUADIO (Yao Jérôme), *Les Proverbes baoulé (Côte d'Ivoire) : types, fonctions et actualité*, Abidjan, Éditions DAGEKOF, 2012.
- KOUAMÉ (Ernest), *Yéfini ou l'histoire authentique du royaume baoulé d'hier à aujourd'hui*, Abidjan, Les éditions L'ENCRE BLEUE, 2014.
- N'DA (Kan Pierre), *Le Conte africain et l'éducation*, Paris, Édition L'Harmattan, 1984
- N'GORAN (Cyriaque), *Regard sur Le symbolisme de la langue Baoulé*, Éditions Livre-SUD
- ZIMA (Pierre), *Manuel de sociocritique*, Paris, Éditions Le Harmattan, 2000.